

## Celui qui ouvre le mariage à tous l'abolit

[Non au «mariage pour tous» le 26 septembre]

La campagne du **référendum** sur le «**mariage pour tous**» divise non seulement la société, mais également les Eglises chrétiennes. Alors que l'EKS – Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz (EERS – Eglise évangélique réformée de Suisse) se prononce pour un «oui au mariage pour tous» dans sa prise de position publique, la **VFG – Freikirchen Schweiz (Eglises libres de Suisse)** et la Congrégation [catholique] pour la doctrine de la foi se positionnent **en faveur d'un mariage en tant qu'union entre un homme et une femme.**



Le **26 septembre 2021**, la Suisse votera sur le «mariage pour tous» et diverses Eglises et associations se sont déjà prononcées sur cette proposition. Dans le camp protestant-évangélique, des différences inconciliables sont apparues. Selon l'EERS, les différentes orientations sexuelles sont une «expression de la plénitude de la création». Mais ceux qui attendent de son conseil des arguments théologiques solides pour soutenir cette déclaration seront déçus. Pour l'EERS, la question du mariage n'a pas de caractère lié à la profession de foi.

Sur le sujet du don de sperme pour les couples de lesbiennes, qui concerne également le vote du 26 septembre, l'EERS s'exprime à peine, et la question de la liberté de conscience des pasteurs est tout aussi négligée. Et ce, bien que plusieurs juristes signalent que refuser un mariage religieux [à des personnes de même sexe] pourrait avoir des conséquences juridiques pour les pasteurs concernés. **Si le «mariage pour tous» est adopté, les pasteurs seront probablement de plus en plus tenus de bénir ce que l'Etat définit comme un mariage.**

### Ce que dit la Bible



D'un point de vue biblique, **la question de la définition du mariage est de toute façon une affaire de profession de foi** et par conséquent, **le oui de l'EERS au «mariage pour tous» constitue une trahison de l'ordre de la création.** Cet ordre établit la dualité sexuelle entre l'homme et la femme comme le point de référence fondamental de la sexualité vécue. Dans le récit biblique de la création, nous lisons :

*Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme. Dieu les bénit, et Dieu leur dit : Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre.* Gen. 1 : 27, 28

Bien que les anciennes cultures dans le contexte biblique aient approuvé diverses formes de pratiques homosexuelles, **à aucun moment la Bible ne considère l'homosexualité positivement.** Même les variantes non abusives<sup>1</sup> de l'homosexualité sont considérées négativement. Le consentement est loin d'être le seul critère pour une sexualité digne, dans la Bible. Même des théologiens progressistes comme William Loader sont d'accord avec ce constat qui surprend par sa clarté, à notre époque. **La Bible ne reconnaît donc pas le mariage homosexuel, et ni l'Ancien Testament, ni Jésus, ni les autres auteurs du Nouveau Testament ne se prononcent en faveur des pratiques homosexuelles.**

<sup>1</sup> N.d.t. : Qui ne visent pas à exploiter des êtres humains.

De même, le corps humain, en tant que bonne<sup>2</sup> création de Dieu, ne fournit aucune indication que l'union de deux personnes du même sexe aurait été prévue. Les corps de deux hommes ou de deux femmes ne s'unissent pas comme [ceux de] l'homme et de la femme. Et ni deux hommes ni deux femmes ne peuvent naturellement engendrer un enfant ensemble.

Le théologien et écrivain Oliver O'Donovan écrit dans *Begotten or made?* («Engendré ou créé?») : «Les chrétiens devraient confesser leur foi en l'ordre naturel comme étant la bonne création de Dieu. (...) Nous devons apprécier la nature, nous conformer à ses lois immanentes et planifier nos actions en fonction de celles-ci.» **Une Eglise qui transgresse cet ordre naturel abolit non seulement le mariage, mais [elle s'abolit] elle-même, en fin de compte.**



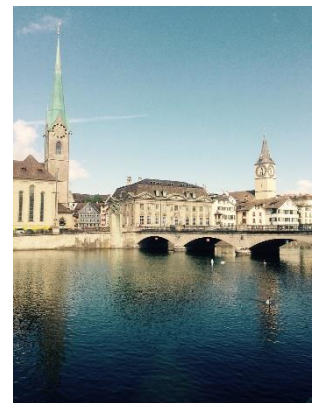
## Les personnes concernées

La tromperie d'un «mariage pour tous» concernerait également les enfants :



Dans le cas du don de sperme pour les couples de lesbiennes, **le terme «père» serait supprimé du Code civil** [articles sur la famille] et remplacé par le terme «parent». L'absence du père introduite délibérément par la loi remplacerait le modèle de parentalité hétérosexuelle et on peut supposer que d'autres modèles familiaux seraient légitimés à l'avenir. Pour de nombreux militants [opposés à cette modification de la loi], l'institution du mariage pour tous incluant le don du sperme n'est qu'une étape intermédiaire. La revendication de légalisation de la **gestation pour autrui** suivra, ainsi que celle du droit au mariage pour d'autres formes de relations. **Pour certains [partisans du référendum], l'objectif visé n'est pas le «mariage pour tous», mais la dissolution de l'ordre naturel des genres et de la famille, y compris l'abolition du mariage.**

Cet agenda destructeur de la famille a été constaté, par exemple, dans la prise de position des Jeunes Libéraux-Radicaux sur la politique familiale de février 2021, qui demande que le mariage, les fiançailles et le partenariat enregistré soient abolis et remplacés par une «communauté de responsabilité». (Le terme est délibérément vague pour que les relations polygames, par exemple, puissent également y être incluses). [Selon eux,] la gestation pour autrui, la fécondation in vitro, l'adoption et le don de sperme doivent être accessibles à tous. Les dommages que cela causerait aux enfants sont immenses. **Une nation qui encourage de tels développements se détruit elle-même et une Eglise qui se prosterne devant l'idole de l'être humain autodéterminé perd son autorité spirituelle.**



<sup>2</sup> N.d.t. : Référence à *Dieu vit que cela était bon* (Gen. 1 : 10, etc.)

## La bénédiction de Dieu

(...) les saintes Ecritures montrent clairement que **les bénédictions viennent de Dieu et qu'elles ne peuvent donc être transmises que sur son mandat et par son autorité** [ou procura-tion]. Les pasteurs ne peuvent bénir que les relations [entre des personnes] auxquelles cette bénédiction a été promise par Dieu.

Toute personne qui transmet une bénédiction sans que celle-ci soit «couverte» par Dieu outre-passe ses propres compétences et trompe ceux qui [la reçoivent]. **Le fait que chaque être humain soit accepté et aimé par Dieu de manière inconditionnelle ne signifie pas que l'Eglise a le droit ou le mandat de bénir ce que les tendances mondaines revendiquent.**

L'Eglise est engagée dans l'alliance éternelle de Dieu qui survivra à toutes les tendances éphémères et dont les ordres éternels apportent vie, bénédiction et avenir à tous les peuples. Le mariage de l'homme et de la femme est sacré pour nous car il est l'œuvre de la création divine, donné pour le bien et la dignité des êtres humains. **En tant que chrétiens, nous sommes appelés à défendre le «non au mariage pour tous» avec sagesse et humilité, mais aussi avec la clarté et la fermeté qui s'imposent. Si nous ne le faisons pas, qui le fera?**



### A propos de l'auteur

**Regula Lehmann** est responsable des projets relatifs au mariage et à la famille de la fondation Futur CH, et membre du comité «Non au mariage pour tous»<sup>3</sup>.

Regula Lehmann

Source : Journal *Das Signal* – CHBAP, Numéro 217 – 09.21

Traduit et publié avec l'aimable autorisation des éditeurs

Titre original : *Wer die Ehe für alle öffnet, schafft sie ab*

Traduction et mise en forme : APV

Date de parution sur [www.apv.org](http://www.apv.org) : 22.09.21

---

<sup>3</sup> [Site Comité de votation «Non au mariage pour tous».](#)